



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 MECS & ITEP

I- LE CADRE D'INTERVENTION :

Le Centre Educatif et de FORmation Départemental (C.E.FOR.D.) est géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (A.D.S.E.A.) de la Vienne.

1) Les missions de l'Établissement sont :

- Mission éducative : observation, évaluation et intervention éducative : travail sur les savoir-être.
- Mission pédagogique : validation des acquis scolaires et découverte de métiers : travail sur les savoirs et les savoir-faire.
- Mission d'insertion : mobilisation, sur la base d'un projet individualisé, par le biais de stages en entreprise et accompagnement de formation qualifiante ou diplômante.
- Mission de soin : mise en place si besoin d'un suivi psychologique ou psychiatrique adapté à chaque jeune.

2) Les objectifs :

- Aider le jeune à une meilleure insertion professionnelle et à une intégration sociale.
- Promouvoir des activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs dans l'environnement pour préserver le contact avec la réalité.
- Proposer des temps de parole et de soins afin d'éviter le repli sur un mal-être.
- Permettre d'accéder à une autonomie sociale et psychoaffective.
- Soutenir la collaboration entre les familles et les partenaires.

3) Textes de références :

- **Eléments constitutifs et publics accueillis :**

- Le C.E.FOR.D. est un établissement prenant en charge habituellement des mineurs et des jeunes majeurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) : article L312-1 1° du Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.).

Un renvoi est fait aux articles L221-1 et L222-5 du C.A.S.F. qui concernent l'A.S.E.

Le premier article concerne les missions de l'A.S.E. dont l'une d'elles est d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ; qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre (L 221-1).

Le second article indique les diverses catégories de mineurs pris en charge par l'A.S.E, dont trois d'entre-elles concernent les jeunes pouvant être confiés au C.E.FOR.D. (L 222-5).

- ✓ alinéa 1 1° : les mineurs confiés par les parents au titre de l'accueil administratif (ils ne peuvent demeurer provisoirement dans leur milieu de vie habituel et la situation requiert un accueil à temps complet ou partiel, modulable selon les besoins, en particulier de stabilité affective).
- ✓ alinéa 1 3° : les mineurs confiés au service par l'autorité judiciaire (en application du 3° de l'article 375-3 du Code Civil, des articles 375-5, 377, 377-1, 380, 443 du même code ou du 4° de l'article 15 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante).
- ✓ alinéa 2 : les majeurs âgés de moins de 21 ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant.

- Le C.E.FOR.D. est un établissement mettant en œuvre les mesures éducatives ordonnées par l'autorité judiciaire en application de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ou des dispositions concernant l'assistance éducative (articles 375 à 375-8 du Code Civil) ou concernant des majeurs de moins de 21 ans (L 312-1 4°).

- Le C.E.FOR.D. est un établissement d'enseignement qui assure, à titre principal, une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des

difficultés d'adaptation (L 312-1 2°). Comme tel, le C.E.FOR.D, pour le 4 de ses 44 places, relève des articles D312-59-1 à D312-59-18 qui définissent précisément l'organisation et le fonctionnement d'un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.).

Pour résumer, le C.E.FOR.D reçoit 40 jeunes (filles ou garçons), dans le cadre de la Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.), confiés par l'A.S.E. ou par le Juge des Enfants au titre de l'assistance éducative ou dans son rôle pénal.

4 jeunes sont orientés par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.) dans le cadre de l'I.T.E.P. La C.D.A.P.H. est une commission de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).

- **Autorisation :**

Le C.E.FOR.D, en tant qu'établissement social et médico-social relevant de l'article L 312-1 est soumis à une autorisation administrative (décrite dans le C.A.S.F. aux articles L 313-2 à L 313-9). Concernant la partie I.T.E.P, le C.E.FOR.D. est autorisé par le représentant de l'Etat, c'est-à-dire le Préfet, car les prestations sont prises en charge par la Sécurité Sociale dans le cadre du prix de journée.

Pour la partie M.E.C.S, le C.E.FOR.D est autorisé d'une part par le Président du Conseil Général (pour les jeunes A.S.E.) et d'autre part conjointement par le Président du Conseil Général et le Préfet (pour les jeunes confiés par l'autorité judiciaire), car les prestations sont susceptibles d'être prises en charge pour partie par l'Etat (PJJ) et pour partie par le Département.

- **Habilitation :**

Au-delà de l'autorisation administrative, l'établissement doit être habilité à recevoir une certaine catégorie de public pour laquelle il a été autorisé.

L'habilitation à recevoir des mineurs confiés par l'autorité judiciaire est délivrée par le représentant de l'Etat dans le département après avis du Président du Conseil Général, pour tout ou partie de l'établissement (L 313-10). Cette habilitation est en cours de renouvellement (dossier déposé).

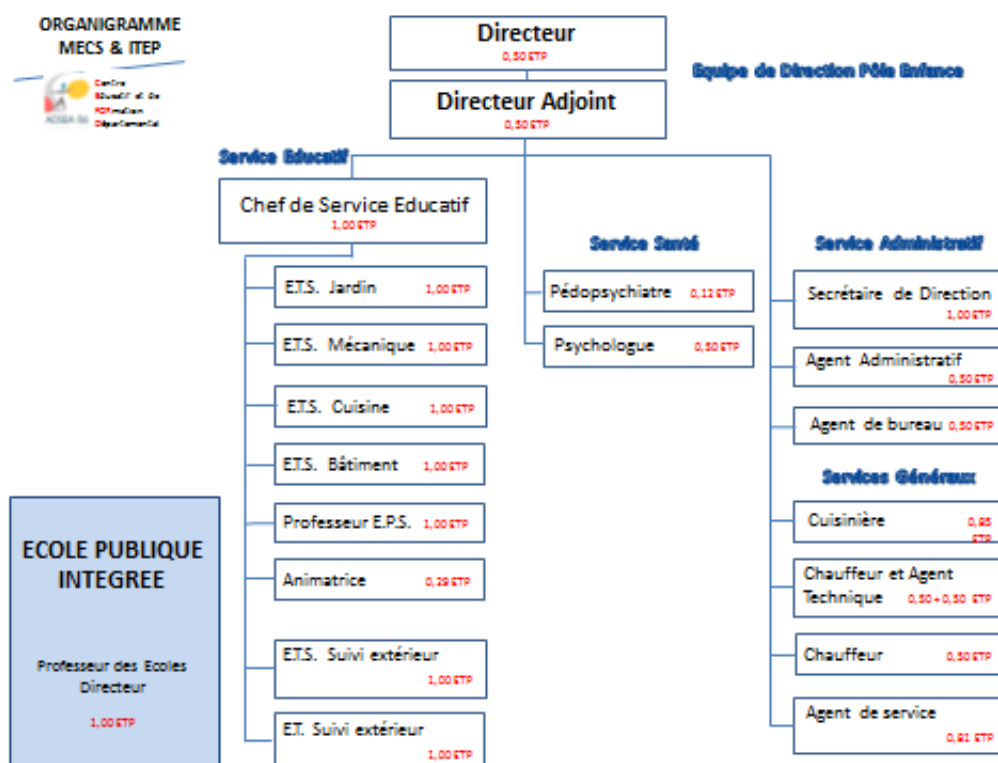
Pour les autres cas, l'autorisation vaut habilitation à recevoir des usagers de l'A.S.E. ou autorisation de dispenser des prestations prises en charge par l'Etat ou les organismes de Sécurité Sociale.

- **Financement :**

Les articles R 314-105 I 1° et II 1° ou 2°, R 314-118 à R 314-122, R 314-125 et R 314-127 1° indiquant précisément les modalités de financement concernant le C.E.FOR.D.

II - LES MOYENS MIS EN OEUVRE :

1) L'organigramme fonctionnel



2) Le budget 2016 et les origines des financements.

- **Origines des financements :**

Le financement de l'établissement est lié aux missions confiées par les autorités qui prennent alors en charge les prestations dispensées, par le biais d'un prix de journée. L'article L 314-1 indique par qui sont arrêtées les tarifications des prestations :

- ✓ Le Préfet pour la tarification liée à l'I.T.E.P.
- ✓ Le Président du Conseil Général pour les jeunes de l'A.S.E.
- ✓ Le Président du Conseil Général et le Préfet conjointement pour les jeunes confiés par l'autorité judiciaire.

Les recettes de l'établissement proviennent donc essentiellement des prix de journée payés par les autorités de tarification, sur la base de 7 176 j (2016) à réaliser, pour la MECS, et 927 j (2016) pour l'ITEP.

3) *Le projet opérationnel :*

- L'action éducative : élément central de l'activité de l'établissement, la prise en charge des jeunes confiés s'organise autour du parcours individualisé de chacun, à savoir :

- Une phase intra-muros, pour une remobilisation scolaire (Education Nationale) et professionnelle (Ateliers) grâce à un travail éducatif (action sur les savoirs-être). La santé est également prise en compte, tant sur le plan psychique (équipe médico-psy) que physique et physiologique (professeur EPS).

L'accueil est réalisé de jour, de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi, avec un service de transport (minibus) sur Poitiers et Châtelleraut. A midi, un service de restauration est assuré par l'établissement.

- Une phase extra-muros, qui constitue la partie « Insertion » de la mission du C.E.FOR.D. Accompagnés par 2 éducateurs techniques spécialisés, les jeunes, issus de l'accueil intra-muros, après au moins neuf mois (une année scolaire) passés dans l'établissement ou confiés directement pour un suivi de projet de formation, sont immergés dans le monde professionnel (entreprises) sous la forme de stages (courts, puis plus longs), avec pour objectif la mise en formation qualifiante ou diplômante. L'ensemble des frais liés au projet professionnel est pris en charge par le C.E.FOR.D.

- Au-delà de l'activité « éducative », une équipe de direction, une équipe administrative et une équipe de services généraux assurent l'ensemble des tâches inhérentes au fonctionnement de l'établissement.

4) *Explication générale du résultat de l'exercice :*

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DGAS / PJJ

Charges autorisées :	822 310,00 €
Charges brutes réalisées :	835 983,93 €
Produits réalisés :	892 360,93 €
Résultat comptable :	56 377,00 €
Neutralisation congés payés :	-2 225,32 €
Provisions indemnités retraite :	15 753,68 €
Résultat exercice :	69 905,36 €

Le résultat de l'activité fait apparaître un excédent de 42 472,11 € (+ 379 journées), au regard des 7176 journées à réaliser sur cet exercice.

Analyse par groupe :

	Alloué	Réalisé	Ecart
GROUPE I	99 214,00	99 601,47	387,47
Achats	74 672,00	80 629,72	5 957,72
Services extérieurs	5 000,00	4 931,66	68,34
Autres services extérieurs	19 542,00	14 040,09	5 501,91
GROUPE II	608 099,00	601 979,80	6 119,20
Charge de personnel	608 099,00	601 979,80	6 119,20
GROUPE III	114 997,00	134 402,66	19 405,66
Charges de gestion courante	24 790,00	26 842,99	2 052,99
Autres charges de gestion courante	45 142,00	46 377,70	1 235,70
Charges financières	4 874,00	4 056,30	817,70
Charges exceptionnelles	0,00	1 578,45	1 578,45
Dotations aux amortissements	40 191,00	55 547,22	15 356,22
TOTAL CHARGES	822 310,00	835 983,93	13 673,93
GROUPE I	804 746,00	847 218,11	42 472,11
Produits de la tarification	804 746,00	847 218,11	42 472,11
GROUPE II	13 639,00	36 915,15	23 276,15
Autres produits relatifs à l'exploitation	13 639,00	36 915,15	23 276,15
GROUPE III	3 925,00	8 227,67	4 302,67
Produits exceptionnels	3 925,00	8 227,67	4 302,67
TOTAL PRODUITS	822 310,00	892 360,93	70 050,93
		RESULTAT COMPTABLE	56 377,00

D E P E N S E S

GROUPE I :

Dépenses afférentes à l'exploitation courante :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **99 214,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **99 601,47 €**, soit un dépassement de **387,47 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Compte 606110 (Eau et assainissement) : Déficit de 1166,08 € : Une fuite importante souterraine durant la fermeture du CEFORD.

- Compte 606220 (produits d'entretien) : Déficit de 700,12 € : l'obligation liée au respect des normes HACCP, ainsi que l'utilisation de produits « écologiques » génère ce résultat.
- Compte 60623810 (fournitures taxe d'apprentissage) : le dépassement des dépenses sur ce compte est à rapprocher des recettes au titre de la taxe d'apprentissage (compte 747810).
- Compte 606250 (fournitures scolaires, éducatives et de loisirs) : le dépassement de 1 001, 99 € est lié à la suractivité.
- Compte 606300 (Alimentation) : la suractivité globale ainsi qu'une activité soutenue en intra-muros génèrent ce résultat (+ 5 888,73 €). Celui-ci est à rapprocher de l'économie sur le compte 628200 (Alimentation à l'extérieur), relatif à l'équilibre intra/ extra-muros de l'activité. Ces deux comptes seront revus dans le budget exécutoire.
- Compte 626200 (frais de télécommunications) : Déficit de 1 297,10 € lié aux besoins croissants en communication (téléphonie mobile, internet, téléphonie interne...).

GROUPE II :

Dépenses afférentes au personnel :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **608 099,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **601 979,80 €**, soit **une économie de 6 119,20 €**.

La Direction du Pôle Enfance a poursuivi sa maîtrise des dépenses sur ce groupe II, en mettant en œuvre :

- Le non remplacement des personnels absents (sauf pour l'encadrement éducatif).
- En maintenant le gel du poste des 0,45 ETP de l'agent de bureau.
- A noter une subvention pour contrat aidé liée à un salarié recruté en CDI en 2016.

Ce résultat est à rapprocher également des recettes en atténuation sur ce groupe qui représentent **un excédent de 23 276,15 €**, dont le détail est présenté en recettes.

L'excédent total du groupe II s'élève à **32 978 €**.

GROUPE III :

Dépenses afférentes à la structure :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **114 997 €**.

La dépense réelle constatée est de **134 402,66 €**, soit **un déficit de 19 405,66 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Compte 615220 (Entretien des bâtiments) : des dégradations par les usagers ont nécessité une remise en état. Ces dépenses supplémentaires ont été compensées par des recettes au titre de l'assurance RAQVAM de l'établissement.
- Compte 615221 (Contrôle sécurité) : économie de 2 610,04 € relative à des contrôles trisannuels non effectués cette année car 2016 année « off ».
- Compte 615520 (Entretien matériel transport) : déficit de 1 374,55 € lié à l'exigence de sécurité sur l'ensemble du parc de transport des jeunes et des salariés.
- Compte 615600 (maintenance) : le dépassement constaté, soit 3 147,94 €, est lié à l'entretien obligatoire des chaudières, au contrat pour le suivi informatique et depuis cette année à la mise en place d'une téléphonie interne (exigence de sécurité pour les salariés, exigence posée par le CHSCT).
- Compte 627000 (service bancaire) : dépense de 108,85 € relative à des frais de renégociation des prêts bancaires du CEFORD
- Compte 635000 (autres impôts et taxes) : augmentation de la taxe foncière de l'établissement, d'où un déficit de 617,45 €.
- Compte 658200 (Pécule) : le dépassement de 1 158,08 € est lié à la suractivité (gratifications données aux usagers).
- Compte 661100 (Intérêts des emprunts) : la renégociation du prêt bancaire permet cette économie de 817,70 €.
- Compte 675000 (valeur comptable éléments actifs cédés) : cette charge de 1 578,45€ correspond à la fin de l'amortissement d'un minibus vendu cette année.
- Compte 681532 (dotation PIDR calculées) : cette charge (15 753,68 €) est neutralisée dans le résultat du compte administratif.

Les dépenses sur les autres comptes de ce groupe III ont été contenues, avec le même objectif d'effort de gestion.

R E C E T T E S

Groupe I :

Produits de la tarification et assimilés :

Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification. **La suractivité observée génère un excédent de 42 472,11 €**,

Groupe II :

Autres produits relatifs à l'exploitation :

Les recettes attendues sur ce groupe s'élèvent à **13 639,00 €**.

Les recettes réalisées sont de **36 915,15 €**, **soit un excédent de 23 276,15 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Compte 708810 (avantages en nature « repas ») pour les personnels de la cuisine, soit 1 399,74 €
- Compte 747810 (subvention taxe d'apprentissage) : ce compte vient neutraliser les dépenses au compte 6062381 pour 4 803,97 €
- Comptes 754100 et 754110 : Le remboursement des frais de formation professionnelle, soit 3 915,56 € au titre des frais de formation et 8 832,27 € pour les salaires de remplacement.
- Comptes 758300 et 758400 : Les indemnités journalières liées aux arrêts maladie 4 778,10 € et les indemnités prévoyance pour 540,95 €.

- Compte 758500 (contrat aidé) : une subvention de 5 318,95 € pour un salarié en CDI aidé depuis 2016.

Groupe III :

Produits financiers et produits non encaissables :

Produits exceptionnels :

- Compte 775000 (produits de cessions d'éléments actifs) : 1 456,00 € relatifs à la vente d'un minibus.
- Compte 777000 : cette recette correspond à la quote-part de la reprise de la subvention liée au city-stade de l'établissement, soit 4 049,87 €.
- Compte 787000 (reprise sur provisions) : cette recette (2 074,00 €) est à rapprocher de la dépense pour indemnité de départ à la retraite pour une salariée (Mme Blaineau).

C o n c l u s i o n

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître **un excédent de 56 377,00 €**. Après la neutralisation des congés payés (**-2 225,32 €**) et la neutralisation de la provision pour indemnité de départ en retraite calculée (**15 753,68 €**), **le compte administratif 2016 présente un résultat excédentaire de 69 905,36 €**.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ARS

Charges autorisées :	79 204,00 €
Charges brutes réalisées :	75 933,61 €
Produits réalisés :	98 051,06 €
Résultat comptable :	22 117,45 €
Reprise de résultat N-2	
Dépenses / congés payés :	-376,04 €
Prov°indté retraite calculées :	1 233,42 €
Résultat exercice :	22 974,83 €

Le résultat de l'activité fait apparaître un **excédent de 15 333,21 €** (+ 96 journées), au regard des 927 journées à réaliser sur cet exercice.

Analyse par groupe :

	Alloué	Réalisé	Ecart
GROUPE I	8 571,00	9 366,88	795,88
Achats	6 450,00	7 500,42	1 050,42
Services extérieurs	461,00	487,74	26,74
Autres services extérieurs	1 660,00	1 378,72	281,28
GROUPE II	58 198,00	53 217,86	4 980,14
Charge de personnel	58 198,00	53 217,86	4 980,14
GROUPE III	12 435,00	13 348,87	913,87
Charges de gestion courante	2 964,00	2 644,05	319,95
Autres charges de gestion courante	5 113,00	5 113,00	0,00
Charges financières	481,00	377,09	103,91
Charges exceptionnelles	0,00	156,11	156,11
Dotations aux amortissements	3 877,00	5 058,62	1 181,62
TOTAL CHARGES	79 204,00	75 933,61	3 270,39
GROUPE I	79 134,00	94 467,21	15 333,21
Produits de la tarification	79 134,00	94 467,21	15 333,21
GROUPE II	70,00	475,78	405,78
Autres produits relatifs à l'exploitation	70,00	475,78	405,78
GROUPE III	0,00	3 108,07	3 108,07
Produits exceptionnels	0,00	144,00	144,00
Autres produits	0,00	2 964,07	2 964,07
TOTAL PRODUITS	79 204,00	98 051,06	18 847,06
	RESULTAT COMPTABLE	22 117,45	

D E P E N S E S

GROUPE I :

Dépenses afférentes à l'exploitation courante :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **8 571,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **9 366,88 €**, soit un dépassement de **795,88 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Compte 606110 (Eau et assainissement) : Déficit de 110,29 € : Une fuite importante souterraine durant la fermeture du CEFORD.
- Compte 606210 (combustibles et carburants) : déficit de 218,59 € lié à la suractivité
- Compte 606300 (Alimentation) : la suractivité globale ainsi qu'une activité soutenue en intra-muros génèrent ce résultat (882,49 €). Celui-ci est à rapprocher de l'économie (425,09 €) sur le compte 628200 (Alimentation à l'extérieur), relatif à l'équilibre intra/ extra-muros de l'activité. Ces deux comptes seront revus dans le budget exécutoire.
- Compte 626200 (frais de télécommunications) : Déficit de 86,35 € lié aux besoins croissants en communication (téléphonie mobile, internet, téléphonie interne...).
- Compte 628880 (Autres prestations de service) : déficit de 253,80 € issu d'un ajustement (proratisation entre budgets Conseil Départemental / ARS) des frais liés à l'action du Pôle Mobilité (Code de la route / ASSR) au bénéfice des jeunes accueillis.

Groupe II :

Dépenses afférentes au personnel :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **58 198,00 €**

La dépense réelle constatée est de **53 217,86 €**, soit une **économie de 4 980,14 €**.

Ce groupe des dépenses a été contenu pendant cet exercice (non remplacement des personnels absents, sauf éducatifs), et est à rapprocher des recettes sur ce même groupe, dont le détail est décrit en recettes (+annexe 1). Au global, en intégrant les recettes en atténuation, une économie de 5 370 € est réalisée sur ce groupe.

Groupe III :

Dépenses afférentes à la structure :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **12 435,00 €**

La dépense réelle constatée est de **13 348,87 €** soit un **déficit de 913,87 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Compte 615221 (Contrôle sécurité) : économie de 257,97 € relative à des contrôles trisannuels non effectués cette année car 2016 année « off ».
- Compte 615520 (Entretien matériel transport) : déficit de 49,89 € lié à l'exigence de sécurité sur l'ensemble du parc de transport des jeunes et des salariés.
- Compte 615600 (maintenance) : le dépassement constaté, soit 295,92 €, est lié à l'entretien obligatoire des chaudières, au contrat pour le suivi informatique et depuis cette année à la mise en place d'une téléphonie interne (exigence de sécurité pour les salariés, exigence posée par le CHSCT).
- Compte 661100 (Intérêts des emprunts) : la renégociation du prêt bancaire permet cette économie de 103,91 €.
- Compte 675000 (valeur comptable éléments actifs cédés) : cette charge de 156,11€ correspond à la fin de l'amortissement d'un minibus vendu cette année.
- Compte 681532 (dotation provisions indemnités départ en retraite calculées) : ces éléments non opposables s'élèvent à 1 233,42 €. Elles sont neutralisées dans le résultat du compte administratif.

R E C E T T E S

Groupe I :

Produits de la tarification et assimilés :

Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification. **L'activité observée génère un excédent de 15 333,21 €.**

Groupe II :

Autres produits relatifs à l'exploitation :

Les recettes attendues sont de **70 €.**

Le total des recettes réalisées est de **475,78 €** soit **un excédent de 405,78 €.**

Ce résultat s'explique par :

- Compte 708100 (remboursement repas du personnel) pour 85,89 €.
- Compte 708810 (avantages en nature « repas ») pour les personnels de la cuisine, soit 80,70 €.
- Comptes 758300 et 758400 : Les indemnités journalières liées aux arrêts maladie 241,93 € € et les indemnités prévoyance pour 67,20 €.

-

Groupe III :

Le total des recettes réalisées est de **3 108,07 €**

Ce résultat s'explique par :

- Compte 775000 (produits de cessions d'éléments actifs) :144,00 € relatifs à la vente d'un minibus.
- Compte 789000 (reprise de fonds dédiés). Reprise de la dotation prévisionnelle pour charges non utilisée en 2015 (cf courrier ARS du 20/10/2015), soit 2 900€.

C o n c l u s i o n

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un excédent de 22 117,45 €. Après la neutralisation des dépenses pour congés payés (-376,04 €), la neutralisation de la provision indemnité départ en retraite (1 233,42 €), **le résultat du compte administratif 2016 est un excédent de 22 974,83 €.**

III- L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2016 :

Au 01/01/2016 : le nombre d'inscrits était de 39

MECS : 34 inscrits dont
17 Décisions judiciaires
12 Décisions administratives
04 « mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
01 Dept. extérieur

I.T.E.P. : 6 inscrits : orientés par la C.D.A.P.H.

Au 31/12/2016 : le nombre d'inscrits était de 46

MECS : 40 inscrits dont
20 Décisions judiciaires
17 Décisions administratives
02 « mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
01 Dept. Extérieur AE

I.T.E.P. : 6 inscrits : orientés par la C.D.A.P.H.

MOUVEMENT

Pour le 40 places (M.E.C.S.)

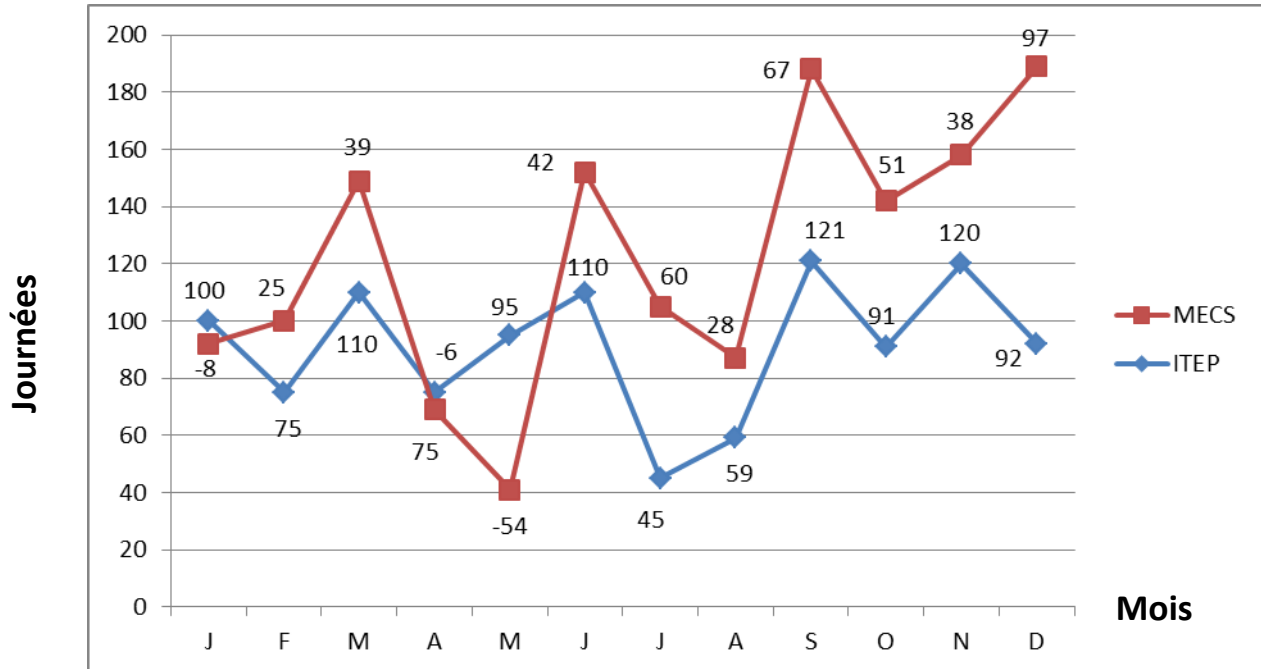
40 entrées réparties en :
21 Décisions judiciaires
14 Décisions administratives
04 mesures 2/2/45
01 mesure Dept. Extérieur ASE

I.T.E.P. : 02 entrées

35 sorties réparties en :
20 Décisions judiciaires
09 Décisions administratives
06 mesures 2/2/45
00 Dept. Extérieur

I.T.E.P. : 01 sortie

GRAPHIQUE DES JOURNÉES 2016



Un rayonnement départemental sur l'année 2016

Carte de la Vienne / Origine des accueils selon la répartition des territoires de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.)



Territoire 1 : 34,70 %

Territoire 3 : 22,45 %

Territoire 2 : 32,65 %

Territoire 4 : 10,20 %

1) Les faits saillants :

- **Le maintien de l'activité de l'établissement (MECS et ITEP) :**

L'activité de la MECS et de l'ITEP du C.E.FOR.D se situe dans la continuité de l'exercice précédent, à savoir un constat de nombreuses demandes d'admissions, créant une forte suractivité.

Plusieurs facteurs contribuent à ce résultat :

- Les effets du plan de communication de l'établissement, en direction des équipes de l'Action Sociale et de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Le nouveau projet d'établissement avec notamment un recentrage du projet des ateliers vers « la validation des compétences professionnelles », en s'appuyant sur les référentiels CAP des supports proposés en ateliers préprofessionnels ainsi que la dynamique transversale des divers supports éducatifs (scolarité, ateliers, EPS).
- « L'image » positive du CEFORD pour les partenaires, au regard des objectifs atteints dans l'accompagnement des jeunes à leur projet.

- **L'autorisation de l'établissement :**

Suite à l'évaluation externe de 2014, l'établissement a mis en œuvre un plan d'action validé par les autorités. De plus, un nouveau projet d'établissement a été déposé en 2016. Les garanties apportées par ces outils ont permis le renouvellement automatique de l'autorisation de l'établissement pour 15 ans, à compter du 3 janvier 2017. Cette reconnaissance pérenne de l'établissement est un socle au travail de fond mené par le Pôle Enfance de l'ADSEA 86.

- **Les projets éducatifs et pédagogiques :**

En lien avec la dynamique institutionnelle engagée depuis plusieurs années, et ceci avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante de l'Education Nationale, des projets collectifs ont été menés au sein de l'établissement, permettant ainsi aux jeunes de vivre des moments forts, dans un cadre de travail conséquent : Il faut retenir cette année la production d'un clip-vidéo avec un « slam » construit par les jeunes, qui leur a permis de mettre en mots leurs difficultés, voire leur souffrance. De même, les jeunes ont également créé un journal télévisé, pour présenter la thématique du « traitement de l'information ». Une visite de France 3 et de Tours TV leur a permis d'appréhender ce milieu. Cette action a été menée dans le cadre d'un projet citoyen, afin qu'ils apprennent à décrypter l'information, à l'heure où actuellement, sur internet, ils reçoivent cette même information sans filtre, avec les dérives que l'on peut en craindre. Enfin, ceci dans le cadre de la semaine de lutte contre le

harcèlement, France 2 a fait un reportage (qui est passé au journal de 20 h), sur l'utilisation d'un outil (le jeu Feelings du pédopsychiatre de l'établissement Jean-Louis Roubira), comme support à la mise en mots de situation de risques de harcèlement (agresseur ou victime). Ces exemples illustrent l'intérêt majeur à construire et à partager des projets avec les jeunes, même si ceux-ci sont parfois réfractaires au départ, car cela permet de travailler sur tous les axes (éducatifs, pédagogiques et psychologiques). Autant d'éléments qui favorisent une évolution positive de chaque situation.

- **L'accueil des jeunes du DAMIE :**

Conformément au projet du DAMIE, le CEFORD a accueilli sur l'année 2016 des Mineurs Non Accompagnés confiés au DAMIE, afin de leur permettre de découvrir des métiers, d'évaluer leur niveau scolaire, et d'avoir des activités socialisantes. Ces accueils ont permis aux jeunes du CEFORD ainsi qu'aux professionnels de mieux connaître ce public, sa problématique. Ce projet permet une « ouverture » de l'établissement, notamment pour les jeunes accueillis qui, au contact des MNA, se réinterrogent sur leur propre parcours.

A noter également que le CEFORD sert de support à la mise en stage professionnel de tous les jeunes du DAMIE, grâce aux conventions de l'établissement. Sans ce levier, la plupart des MNA auraient été sans solution de stage, car non scolarisés.

- **La prévention de la violence :**

La prévention de la violence est une priorité que se donne l'établissement. Des solutions concrètes ont été apportées sur le plan « curatif » (procédure, gestion des incidents...). Cette année a été marquée par la mise œuvre du projet de réorganisation horaire dans l'accueil des usagers, notamment par la réduction du temps de pause d'après-repas. En ramenant ce temps de $\frac{3}{4}$ h à $\frac{1}{4}$ h, on constate que les situations de violence générées par l'inactivité des jeunes (pourtant nécessaire pour un repos psychologique) ont été réduites de façon importante. Un temps de repas de $\frac{3}{4}$ h + $\frac{1}{4}$ h de pause est suffisant avant la reprise des activités.

2) Les autres éléments de l'activité du C.E.FOR.D. :

- **A l'échelle du Pôle Enfance**, liste des interlocuteurs avec lesquels un travail spécifique a été engagé :
 - D.G.A.S. DGAS (Observatoire Protection de l'Enfance...)
 - ASE (diversification des modes de prise en charge...)
 - Plan Educatif Local de Châtellerauld (réseau territorial),

- Partenaires projets : psychiatrie Châtelleraut, UNIFAF, ARS, pôle mobilité
- SOCOTEC et DIRECCTE (diagnostic « accessibilité handicap »),
- Commissariat de police de Châtelleraut et Gendarmerie de Naintré (protocole d'échanges),
- Mairie de Naintré.
- IRTS Poitiers, Tours

- **Liens C.E.FOR.D. / A.D.S.E.A. :**

- Groupes de travail A.D.S.E.A. sur le thème de « les circuits-courts », « les évènements indésirables »
- Formations collectives A.D.S.E.A. (Phénomènes de radicalisation, actualisation juridique...)
- Participation aux commissions Enfance ADSEA
- Participation aux réunions de Direction, Conseil d'administration, comité d'entreprise...

- **Les éléments intra-muros :**

- Echanges F.E.M. / C.E.FOR.D.
- Echanges DAMIE/CEFORD
- Visites des locaux par le CHSCT
- Travail puis mise en place de nouveaux outils de fonctionnement (documents de synthèses...)
- Travaux collectifs (équipes, équipes de Direction...) : fiches actions, DUERP, Projet d'établissement...
- Accueil d'une nouvelle enseignante E.N (20 %)
- Accueil d'une stagiaires E.S 3^{ème} année
- Accueil d'un stagiaire M.E 2^{ème} année
- Organisation de deux « journées des parents ».

- **Communication et relations partenariales:**

- Interventions au sein de l'IRTS (relation établissements-familles...)
- Présentation de l'Etablissement (Partenaires Territoriaux, MDS...)
- Participation aux réunions MDPH « liste d'attente ITEP »
- Rencontre avec le DASEN E.N
- Rencontre avec l'Inspecteur ESH E.N

3) Actions de formation :

- Journée d'études A.D.S.E.A. : « phénomènes de radicalisation ».
- Formation « Au risque de la rencontre (ethnologie) » pour 2 salariés.
- Master 2 Gestion des ressources Humaines (Directeur).

4) Mouvement du personnel :

• Départs :

- Le 17/05/2016, l'agent technique (chauffeur) à 0.50 ETP (évolution sur un poste d'une autre structure de l'A.D.S.E.A.).
- Le 30/09/2016, l'agent de service intérieur (départ à la retraite).
- Le 07/12/2016, la psychologue (démission).

• Arrivées :

- Au 17/05/2016, un ouvrier qualifié en remplacement de l'agent technique (chauffeur).
- 01/10/2016, un agent de service intérieur (en remplacement de la personne partie à la retraite).

IV- L'ACTIVITE DU SERVICE EDUCATIF, PEDAGOGIQUE ET D'INSERTION :

Déclinaison du projet d'établissement, les projets éducatifs sont les garants de l'action éducative. Conçus après une réflexion et une analyse d'équipe, ils servent de supports à une prise en charge de qualité.

L'INSERTION

- **L'école : bilan des activités pédagogiques : Année scolaire 2016**

- Examens passés en 2016

	CFG	ASSR 1	ASSR 2	DNB série Pro
Nombre de jeunes inscrits	21	2	9	1
Nombre de jeunes présents	12	2	9	1
Nombre de jeunes ayant réussi	11	2	9	1

- Compétences scolaires travaillées en vue de l'obtention du CFG

- Français
 - Lecture

- travail sur les écrits scolaires (lecture des consignes de travail, des énoncés des problèmes)
- la lecture à voix haute (lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un extrait de texte)
- la lecture silencieuse (lire silencieusement différents types de texte et le comprendre)
- la compréhension des textes (repérer dans un texte les informations explicites et implicites)
- la lecture d'une œuvre de littérature de jeunesse (ex : l'œil du loup ; l'homme qui plantait des arbres)

- Etude de la langue

- les différents types de phrases
- les formes de phrases (affirmative, négative)
- la classe des mots

- les principaux homophones
- conjugaison des verbes au présent, futur, imparfait
- les accords en genre et en nombre
 - Dire
- mise en situation de dialogue collectif (atelier langage/émotions avec la psychologue : DIXIT / FEELINGS)
- se présenter à l'oral et présenter un rapport de stage
 - Maths
 - Numération
- les grands nombres et les milliards
- les fractions
- les nombres décimaux
 - Calculs
- Technique opératoire des 4 opérations (addition, soustraction, multiplication, division sur les nombres entiers et décimaux)
 - Organisation et gestion de données
- résoudre des problèmes relevant des 4 opérations
- lire et interpréter un tableau, un graphique
- résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité
 - Géométrie
- reproduction sur quadrillage
- droites parallèles et perpendiculaires
- connaître les caractéristiques des figures simples et les construire en utilisant les outils de la géométrie
- le cercle
- les solides
 - Grandeurs et mesures
- travail sur les différentes unités de mesure : longueur, masse, capacités. Savoir convertir et calculer

- périmètre et aire

- PSE

Les micro-organismes

Les aliments

La digestion

La sexualité à l'adolescence

Construire son projet professionnel

- Maîtrise des Techniques Usuelles d'information et de Communication

- maîtriser les premières bases de la technologie informatique / produire, créer un document (utiliser un traitement de texte : lettre de motivation, CV, rapport de stage)

- envoyer des documents numériques en utilisant une boîte email

- Histoire

- L'esclavage au XVIII^{ème} siècle
- La Révolution française

- Arts plastiques

- Reproduction sur quadrillage, pixel art, stickers auto collés, dégradé de couleurs en peinture...

- Atelier langage / émotions

- Atelier langage / émotions animé avec la psychologue une fois par semaine : DIXIT / FEELINGS

- Mise en situation de dialogue collectif
- EMC : penser par soi-même et avec les autres : développer les aptitudes à la réflexion critique
- EMC : la sensibilité : soi et les autres : identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments / s'estimer et être capable d'empathie

- Projets scolaires réalisés :

- Projet autour de la justice (février 2016)

- Parcours citoyen / enseignement moral et civique : connaître les différents textes de droits qui régissent les lois françaises et européennes / comprendre le fonctionnement de la justice.
- Assister à une audience correctionnelle au TGI de Poitiers (analyser le rôle des différents acteurs...).
 - Projet autour des déchets (mai 2016)
- Education à l'environnement : prendre conscience du problème posé par les déchets / connaître le tri des déchets et le recyclage des déchets.
- Participation à une animation proposée par la ville de Poitiers sur le recyclage des déchets.
- Visite du centre de tri de Poitiers – St Eloi pour comprendre le recyclage des déchets.
- Fabrication de papier à partir de papier recyclé.
 - Projet autour de la semaine du goût : « Mieux manger pour vivre mieux » (octobre 2016)
- PSE / Atelier cuisine : l'alimentation : connaître les principes d'une alimentation équilibrée : concevoir des menus équilibrés en respectant les besoins nutritionnels (création d'un menu équilibré et de saison pour le C.E.FOR.D.).
- EMC : agir individuellement et collectivement dans un projet / prendre en compte la dimension écologique dans la confection de menus (légumes de saison, notion de bio).
- Maths : résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité / utiliser la monnaie (sortie au marché des Halles de Châtellerauld).
- Sorties / Visites : fabrication de pain bio, visite d'une chocolaterie, visite de la Maison de la Formation (restaurant pédagogique), visite d'un moulin pour comprendre la fabrication de la farine.
 - Projet « roman photo » : réaliser un roman photo (octobre 2016)
- Français : découvrir un nouveau genre littéraire : le roman photo, acquérir du vocabulaire lié à ce projet / narrer des faits réels ou fictifs.
- TICE : création du roman photo à partir d'un logiciel.
 - Projet slam : écrire et enregistrer un slam/rap/réaliser un clip (novembre 2016)
- Français : rédiger un texte poétique en respectant des contraintes d'écriture.

- EMC : l'engagement : s'engager dans un projet collectif / partager et réguler des émotions, des sentiments / coopérer.
- Enseignements artistiques : chanter un texte avec une intention expressive / expérimenter les paramètres du son.

LE SUIVI EXTÉRIEUR

En 2016, 37 jeunes ont été accompagnés depuis leur lieu de domiciliation par les deux éducateurs du Suivi extérieur.

▪ Répartition des types d'hébergements :

- 24 jeunes dans leur famille
- 5 familles d'accueil
- 6 en foyer
- 4 en APMN

▪ Répartition géographique :

13 jeunes habitent en milieu rural, et 25 en milieu urbain.

▪ Moyens de déplacement :

19 jeunes sont titulaires du BSR ou permis AM. Les jeunes titulaires du BSR ou du permis AM ne possèdent pas nécessairement un deux-roues motorisé.

12 possèdent un deux-roues, 22 se déplacent exclusivement à l'aide des transports en commun et 26 utilisent également d'autres moyens (famille, famille d'accueil, taxi, vélo, etc.).

▪ La scolarité s'est déroulée dans divers établissements :

- 2 jeunes au CFA.
- 4 jeunes à Engagement première chance.
- 1 jeune à l'Ecole deuxième chance (arrêt au bout de deux mois).
- 1 jeune en Lysée professionnel (en cours).
- 2 jeunes en service civique.
- 1 jeune à l'AFPA.

7 jeunes ont obtenu le Certificat de Formation Générale (CFG) mais 8 ne s'y sont pas présentés.

- **Stages en entreprise** (tous stages confondus : de la découverte à la validation du projet) :

17 jeunes ont cumulé 111 semaines de stages (incluant les semaines de stage dans le cadre des formations extérieures telles que Engagement première chance ou le PAQI).

LES ATELIERS

- **L'Atelier Cuisine**

En 2016, 29 jeunes ont fréquenté l'atelier Cuisine et 33 l'après-midi :

- **Voici ci-dessous les projets et réalisations qui ont été effectués au cours de cette année :**
 - Épiphanie : galettes des rois (frangipanes).
 - Chandeleur, (crêpes).
 - Semaine du goût du 10 octobre au 16 octobre 2016.
 - Travail sur les produits du terroir, légumes, fruits, fromages, etc.
 - Tri sélectif en cuisine (produits recyclables, déchets ménagers).
 - Apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité dans l'atelier Cuisine.
 - Nettoyage des sols, fourneaux et gros matériel de cuisine.
 - Mise en place des couverts au réfectoire.
 - Nettoyage de la vaisselle de service.
 - Respect de la chaîne du froid et de l'acheminement des denrées (température des frigos et congélateurs, filmer les plats, séparer les aliments par famille au réfrigérateur etc...).
 - Suivi des stages en entreprise.
 - Repas à thèmes au C.E.FOR.D.

- **L'Atelier Jardin**

36 jeunes ont fréquenté l'atelier jardin et/ou participé aux sorties et chantiers, plus ou moins fréquemment durant l'année 2016.

Horticulture :

- Production de plants et conduite de culture de fleurs annuelles et plantes potagères.
- Semis – Repiquage – Rempotage – Arrosage.

Entretien paysager :

- Plantation massifs.
- Fleurissement jardinières.
- Taille de haies et arbustes.
- Tonte des pelouses.
- Entretien des allées et cours.

Conduite et Entretien matériel :

- Apprentissage utilisation matériel motorisé, en sécurité :
 - Tondeuse auto-tractée
 - Tondeuse auto-portée
 - Broyeur de végétaux
 - Utilisation matériel manuel
- Révision et hivernage du matériel (vidange, révision etc.).

Environnement :

- Gestion des déchets verts :
 - Broyage et compostage.
 - Dépôt en déchetterie.
- Gestion de l'eau :
 - Arrosages raisonnés.

Chantiers internes :

- Nettoyage haute pression bardage du C.E.FOR.D.
- Réfection clôture
- Réfection serre.

Chantiers externes :

- Tonte des pelouses du foyer MERMOZ.
- Entretien d'un jardin.

Sorties pédagogiques et culturelles :

Effectifs :

36 jeunes dont 7 filles ont fréquenté l'atelier et/ou ont participé aux sorties et chantiers, plus ou moins fréquemment durant l'année 2016.

- **L'Atelier Mécanique**

Entretien des véhicules :

- Repérage des différents organes d'une voiture.
- Vidanges des véhicules du C.E.FOR.D. ou des particuliers (membre de l'équipe qui le souhaite).
- Interventions sur tous les systèmes de freinage de l'ensemble du parc automobile du C.E.FOR.D.
- Nettoyage complet des véhicules (int/ext) du C.E.FOR.D.
- Interventions et exercices sur tous les pneumatiques des véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers qui le souhaitent.
- Réparations multiples sur les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des personnels qui le désirent.
- Utilisation des outils de nettoyage, installation tuyau automatique.

Suivi des véhicules :

- Suivi des véhicules du C.E.FOR.D. (vidanges et réparations multiples).
- Mise en place des fiches de pré-contrôle technique pour tous les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers.
- Mise en place des fiches d'intervention pour tous les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers.
- Gestion d'informations concernant les organes spécifiques des véhicules.
- Accompagnement professionnel des jeunes :
 - Visites des jeunes en entreprise.
 - Visites et évaluation des jeunes en situation de stage.

- Recherches de stages pour les jeunes.

Réhabilitation de l'atelier mécanique :

- Réhabilitation des sols dans tout l'atelier mécanique.
- Utilisation de produits pour réhabilitation atelier mécanique.
- Exercice de peinture sol.
- Peinture murale dans tout l'atelier.
- Réparation machine outil (atelier mécanique et bois).
- Réaménagement des espaces dans les ateliers mécanique et bois.
- Utilisation d'outils spécifiques avec les jeunes dans les deux ateliers.

Utilisation de l'atelier mécanique en lien avec l'atelier bois :

- Fabrication d'objets en bois et métal pour les jeunes.
- Travail autour de la soudure à l'arc et bouteille d'acétylène. (Exercices et fabrication d'objets divers).
- Utilisation d'outils spécifiques dans le travail du bois.
- Apprentissage des règles de sécurité dans les deux ateliers.
- Travail autour du tri sélectif (dépôt et récupération en déchetterie).
- Mise en place de poste de travail spécifique en atelier bois et mécanique
- Exercices de peinture sur des objets en bois ou sur des structures en métal.

• **L'Atelier Métiers du Bâtiment**

Maçonnerie :

- Fabrication des enduits chaux / ciment.
- Application sur différents supports horizontaux et verticaux.
- Montage et alignement d'un mur avec moellons.
- Utilisation des matériels spécifiques : bétonnière, niveau, mètre, règle etc.
- Restauration atelier bâtiment.

Carrelage et peinture :

- Préparation des supports (nettoyage, ponçage).

- Calepinage et pose carrelage, faïence, mosaïque.
- Fabrication d'objets de décoration.
- Lasure bois, mobilier urbain C.E.FOR.D., banc de l'abri bus, City stade.
- Peinture sur meuble fabriqué par les jeunes.
- Peintures créatives et décoratives dans l'atelier.
- Apprentissage de la colorimétrie, du réchampie.
- Peinture au pistolet, au pinceau, au rouleau.
- Chantier extérieur en peinture (foyer Leclerc/Reibel de Châtelleraut).

Menuiserie :

- Pose de panneaux de bois pour la restauration de l'atelier Métiers du Bâtiment.
- Apprentissage des mesures, surfaces et volumes.
- Fabrication de meubles déco avec des palettes : tables, lampes etc.
- Utilisation de matériels : scie circulaire, ponceuse, scie sauteuse etc.
- Mobilier : pose et montage.

Electricité / Plomberie :

- Montage d'un réseau électrique.
- Assemblage de différents éléments d'un circuit.
- Soudure étain pour montage électrique.
- Soudure étain pour assemblage réseau cuivre.
- Apprentissage des différents éléments d'un réseau électrique.
- Restauration de l'atelier Métiers du bâtiment.

Taille de pierre :

- Fabrication de différents objets en béton cellulaire (lampes, pots etc.)
- Apprentissage de la géométrie.
- Utilisation des matériels : scies, limes, règles, équerres etc.

Complément d'apprentissage divers :

- Chantier extérieur (Entreprise Merlot : remblaiement).

- Pour certains jeunes de l'atelier MDB, apprentissage de la lecture, géométrie et mathématiques.
- Recherche et utilisation d'internet.

Accompagnement professionnel des jeunes de l'atelier MDB :

- Recherche et mise en place de stages pour les jeunes de l'atelier.
- Visites aux domiciles des familles dans le cadre de l'organisation des stages et de la signature des conventions (environ 45 semaines de stage négociées en 2016).
- Inscription et accompagnement de jeunes à la Mission Locale de Châtelleraut.
- Inscription et accompagnement d'un jeune en MFR pour son projet professionnel, tuilage avec l'éducatrice du suivi extérieur.

Divers atelier MDB :

- Accueil d'une stagiaire IRTS (Monitrice éducatrice) dans l'atelier pendant 16 semaines.

STAGES ET FORMATIONS

Les jeunes (en intra) de l'établissement ont effectué des stages :

- 115 semaines de stage négociées pour l'année 2016.

SANTÉ ET SPORT

- **Activités sportives :**
 - Foot en salle à Fontaine Le Comte
 - Natation à Poitiers
 - V.T.T.
 - Tennis de table
 - Renforcement musculaire
 - Footing
 - Gymnastique
 - Musculation
 - Escalade à Poitiers
 - Randonnée en forêt, parcours de santé

- Patinoire à Poitiers
- Pétanque
- Squash à Fontaine le Comte.
- Bowling
- Roller
- Fléchettes
- Endurance
- Entretien et réparation du matériel

- **Sorties en journée :**

- Rencontres de Boxe éducative avec le Lycée horticole de NIORT
- Sortie Canoë sur la Vienne à BONNEUIL-MATOURS
- Sortie Equitation à MONTAMISE
- Sortie Bateaux électriques à CENON SUR VIENNE
- Sortie au Théâtre Auditorium de POITIERS (Atelier sur les effets audio au cinéma).

- **Autres activités :**

- Sortie à POITIERS pour regarder les inter-régions universitaires de Boxe.
- Sortie à POITIERS pour regarder un match universitaire de Basket-Ball.
- Sortie à POITIERS pour le Forum des Métiers.
- Baignades à BONNEUIL-MATOURS.

- **Achats de matériels :**

- Vélo elliptique (muscultation).
- Suspente (muscultation).
- Balle de tennis de table.
- Pièces VTT.
- Jeu de Fléchettes.
- Ballon de football.
- Cordes à sauter.
- Affaires d'été.
- Tapis de course.
- Tir à l'Arc.
- Filets de tennis de table.

- **Bilan de santé à la CPAM de Poitiers :**

- Les jeunes sont pris et ramenés directement à leur domicile lors de cette matinée (8 jeunes ont été concernés par le bilan de santé sur l'année 2016).

- **Sorties pédagogiques :**

- Journée Sport : CHALLENGE MICHELET à TALENCE (33).
- Sortie sur Paris : visite de la ville de Paris et du stade de France.
- Sortie VTT : 28 kms : SCORBE-CLAIRVAUX / GUESNES
- Sortie accrobranche à THURE.
- Initiation Moto-cross.
- Création d'une salle de musculation au C.E.FOR.D.
- Sortie à POITIERS : Forum « T'inquiète, je gère » (addictions jeux vidéo, réseaux sociaux, téléphones portables, alcool, drogue, prévention routière).
- Sortie à POITIERS : histoire des effets spéciaux au cinéma, création d'un court métrage avec les jeunes, vision de courts métrages divers.

LA CITOYENNETÉ

- **Les Activités**

- **Activités proposées par l'ETS Atelier Cuisine :**

- Visite d'une ferme bio.
- Visite du Centre de Formation cuisine et restauration maison de Poitiers.
- Fabrication et réalisation de pain au levain dans une ferme bio.
- Rencontre au Forum des Métiers à la Maison des projets à BUXEROLLES.

- **Activités proposées par l'ETS Atelier Jardin :**

- **Sorties pédagogiques :**

- Visite de l'arboretum du parc de Richelieu.
- Visite d'un jardin à Descartes

- Sorties vertes (forêt et milieu aquatique) étude de la faune et la flore :
 - Sentes de Fondoire à Guesnes
 - Parc animalier du Bois de St Pierre à Smarves
 - Accompagnement des jeunes au Forum des Métiers à Vouneuil s/Biard.
- **Activités proposées par l'ETS Atelier Mécanique :**
- Utilisation de l'atelier bois pour réhabiliter des objets divers.
 - Soudure d'objets de récupération et fabrication d'objets pour les jeunes.
 - Création d'objets en bois et autres matériaux.
 - Fabrication d'objets avec des palettes en bois.
 - Travaux de réaménagement dans l'atelier mécanique.
 - Travaux autour de l'entretien des véhicules du C.E.FOR.D.
 - Restauration d'objets récupérer à la déchetterie.
 - Fabrication et restauration de meubles en bois.
 - Participation au projet KURIOZ.
 - Participation au Forum des Métiers à BIARD.
 - Visite des Services techniques de la Mairie de CHATELLERAULT.
 - Participation au C.F.G. (Collège Jean Moulin)
 - Sortie au Musée de l'Automobile à CHATELLERAULT.
 - Participation à la Journée des Familles au C.E.FOR.D.
- **Activités proposées par l'ETS Atelier Métiers du Bâtiment :**
- Visite d'une carrière (entreprise).
 - Visites de chantiers divers : charpente, mécanique, maçonnerie, exploitation agricole.
 - Visite du CFA Chantejeau de Poitiers.
 - Participation avec les jeunes et l'équipe éducative à l'atelier KURIOZ.
 - Participation à la sortie baignade.
 - Activités pêche et cinéma.
 - Journée des Familles : accueil et entretien avec les familles et les jeunes pour présenter l'atelier et discuter du projet professionnel des jeunes.

○ **Activités proposées par la monitrice adjointe d'animation :**
« Atelier Loisirs créatifs »

- Réalisation de divers objets.
- Serviettes en papier collées sur des boites, cadres et objets divers.
- Peinture sur toile de tableaux avec des effets décoratifs.
- Peinture sur objet en bois (plateaux, boites, pots, pieds de lampe, cages à oiseaux).
- Dessiner des portraits noir et blanc sur tableau ou tissu à l'aide d'un papier carbone.
- Découpages, collages de différentes matières, tissus, papiers, pour réaliser un tableau, un cadre.
- Dessiner sur feuille plastique fou pour réaliser des porte-clés, magnets.
- Réalisation de coussins (dessins et coloriages avec des feutres sur tissu).
- Préparation des objets de Noël pour la décoration du réfectoire.
- Décoration du sapin de Noël dans le réfectoire.
- Aquarium (entretien, nettoyage, achats de poisson, plantes et nourriture).
- Participation au Jeu « Feelings », « Dixit » avec la professeur des Ecoles, la psychologue et les jeunes.

V- LES PERSPECTIVES :

La question du « sens » de notre mission s'est toujours posée à l'ensemble de l'équipe dans l'élaboration de ce projet d'établissement. Celui-ci s'est construit sur quatre points d'appui fondamentaux : missions et agréments, valeurs de référence, ressources techniques, options de travail.

Pour les trois premiers points d'appui, les éléments développés tout au long de cet écrit sont venus mettre en lumière cette notion du « sens » de la mission auprès de l'utilisateur.

C'est sur le quatrième point « Options de travail » qu'une description de l'existant et des raisons de ces choix permet de visualiser l'opérationnalité, la phase concrète de ce projet. Mais le fonctionnement global d'un établissement tel que le C.E.FOR.D ne peut se « contenter » de l'existant. Bien sûr, il convient de s'appuyer fortement sur ce qui « marche » avec les jeunes, sur l'expérience des professionnels impliqués. Mais dans cette quête de réponses novatrices, l'établissement pratique un management par projets qui mobilise les acteurs autour de l'approche « besoin et offre », qui permet de préparer et de voir se concrétiser les évolutions, tant en ce qui concerne les orientations que l'activité opérationnelle.

Ces projets 2017 sont au nombre de quatre, car trois autres projets ont été réalisés en 2016. La présentation suivante ne revêt ni caractère chronologique, ni logique de priorité. Il s'agit bien de quatre projets distincts qui, bien qu'ayant parfois des interactions entre eux répondent à des besoins émergents, observés par l'établissement, mais aussi par les évaluateurs externes et par les partenaires institutionnels.

- Action A : Pérennisation projet A.C.O.R.D :

Ce projet d'accompagnement des familles par un Educateur Spécialisé a été, pendant les 3 ans de fonctionnement sur des crédits non pérennes, une vraie plus-value pour la qualité de la prise en charge des jeunes accueillis (souligné dans le rapport d'évaluation externe). L'établissement souhaite inscrire cette action dans une continuité, au niveau des budgets. Lors de la commission d'études des budgets prévisionnels 2017, le CEFORD a reçu l'accord pour cette pérennisation. Le recrutement à mi-temps d'un éducateur spécialisée sera fait en Avril 2017.

- Action B : Extension de capacité ITEP :

Autre constat, la faible capacité de l'I.T.E.P. (4 places) ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes d'orientation par la MDPH, le C.E.FOR.D étant sollicité pour les situations « chaudes » du département. Le projet d'augmentation des places en ITEP au C.E.FOR.D, sous la forme plus spécifique d'un ITEP Pro, sera porté auprès de l'ARS, dans le cadre du PRIAC.

- Action C : Répondre à l'obligation d'accessibilité pour les personnes handicapées :

Le diagnostic d'accessibilité des bâtiments C.E.FOR.D aux personnes handicapées a donné lieu à des écarts de conformité. L'établissement a retenu, pour impliquer les jeunes dans cette action citoyenne, d'intégrer les projets d'ateliers dans ce projet de travaux à effectuer. Les travaux les plus « lourds » seront réalisés par des entreprises.

- Action D : Soutenir la transversalité au sein du Pôle Enfance

Avec l'arrivée du DAMIE, le Pôle Enfance ADSEA gère désormais trois établissements. De plus, le Pôle a répondu à un appel à projets concernant la création d'un dispositif d'accueil des MNA pour le département de la Vienne. Dans cette nouvelle configuration, la Direction du Pôle prévoit de faire de chacun des services de vraies « unités », en donnant aux Chefs de service toute la latitude pour piloter leur service. Ainsi, la Direction souhaite créer une synergie entre toutes ces unités, en mettant en place la stratégie nécessaire à la transversalité au sein du Pôle (au niveau de l'équipe de cadres, des secrétariats, de la formation des professionnels, des matériels...).